

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2023 A 19 H

Le conseil municipal s'est réuni en séance publique le 9 novembre 2023 en mairie, sous la présidence de madame Claire THEVENIAU, maire de Puceul.

Renouvellement du bail de gestion des plans d'eau communaux avec l'Association de Pêche Communale Puceuloise (APCP)

La convention de gestion des plans d'eau communaux entre la commune et l'Association de Pêche Communale Puceuloise (APCP) est renouvelée pour une durée de six ans.

Demande de participation au déficit de la cantine scolaire de l'OGEC de Puceul

La participation communale au déficit du restaurant scolaire pour l'année 2022-2023, pour les enfants de Puceul, s'élève à 7 664,80 €

Proposition de vente d'un terrain constructible

A l'angle de l'impasse de la Bellange et de l'impasse de la Ferrière, un terrain d'une superficie estimée entre 350 et 400 m², au prix de 100 € le mètre carré, pourrait être vendu en terrain à bâtir, pour un projet de résidence principale, après bornage.

Acquisition d'un lave vaisselle et d'un distributeur de baguettes

La commune fait l'acquisition d'un lave vaisselle pour la Salle Prosper Saffré, auprès de la Sté CORBE au prix de 3 070,08 € TTC ;

Pour assurer un service à la population avec le concours des boulangers du territoire, suite à la fermeture du Fournil de Puceul, acquisition est faite, d'un distributeur de baguettes auprès de la Sté ICIBaguettes d'une capacité de 86 baguettes avec l'option viennoiseries (2 x 10 unités) pour un montant total de 16 140 € TTC .

Premier réinventer rural : demande de fonds de concours à la communauté de communes de Nozay

Suite à l'étude de faisabilité réalisée sur le terrain situé à proximité immédiate de la mairie pour la construction de logements et de locaux de service ;

Suite à la décision du conseil de démolir les bâtiments existants sur ce terrain, après désamiantage ;

Le conseil sollicite auprès de la Communauté de Communes de Nozay un fonds de concours de 50 000 € au titre du 1^{er} réinventer rural, représentant 76,16 % des dépenses HT déjà financées par la commune (65 650 € HT).

Informations communales

La Réunion publique de restitution du plan guide du 06/11/23 a réuni peu de participants. Il en résulte de bons retours sur la présentation et les réponses apportées suite aux deux ateliers « citoyens ». Beaucoup ont exprimé leurs préoccupations du moment : la fermeture de commerces et la sécurité des piétons en particulier sur la RD 35 (dans et hors agglomération).

Vu pour être affiché et publié dans les conditions réglementaires habituelles.

Le Maire,
Claire THEVENIAU

